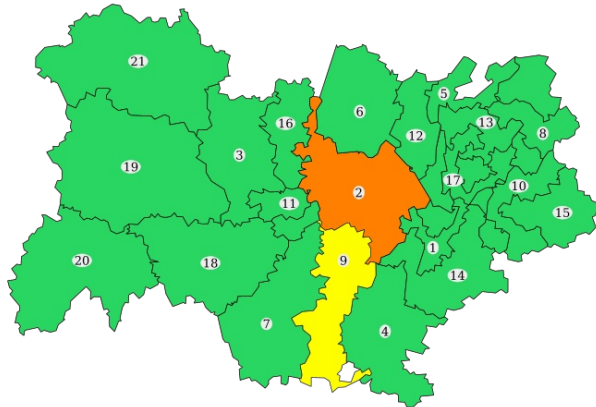


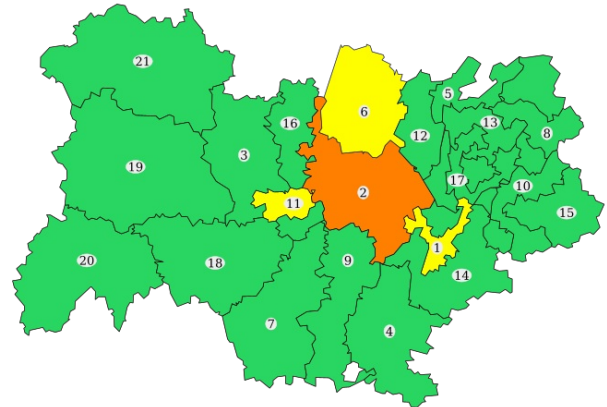
Vigilance pollution de l'air

Bulletin du 01/07/2025 à 13h30

Pour le 01-07-2025
Episode de type estival



Pour le 02-07-2025
Episode de type estival



01-07-2025			Bassins d'air	02-07-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
			1 Bassin Grenoblois		180	
	180		2 Bassin Lyon Nord-Isère		180	
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain		180	
			7 Ouest Ardèche			
	180		8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône			
			10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois		180	
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
			16 Zone des Coteaux			
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

L'épisode de canicule se poursuit sur la région, conduisant à une production importante d'ozone troposphérique. L'axe central de la région est particulièrement concerné. La vigilance est même renforcée sur le bassin lyonnais/nord Isère. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 13h30.

L'épisode de canicule se poursuit sur la région, conduisant à une production importante d'ozone troposphérique. L'axe central de la région est particulièrement concerné. Les températures élevées devraient se maintenir dans les jours suivants. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain à 13h30.

■ Pas de vigilance
 ■ Vigilance jaune
 ■ Vigilance orange
 ■ Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes